

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Lannion
Canton de Perros Guirec
Commune de Saint Quay Perros

ARRETE

Portant interdiction de circulation sur
une partie de la rue de la vieille côte
du 13 au 24 mai 2024

Le Maire de Saint Quay Perros,

VU

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article 2211-1 et suivants relatifs aux pouvoirs généraux du Maire en matière de Police de circulation
- Le Code de la Route et notamment ses articles R.411-8, R.411-25 et R. 413-1
- L'instruction Ministérielle sur la signalisation routière, livre 1, quatrième partie et huitième partie
- La demande de Lannion Trégor Communauté, en date du 11 avril 2024

CONSIDERANT que par mesure de sécurité, il est nécessaire d'interdire la circulation sur une partie de la rue de la vieille côte, au niveau du N°1, pendant les travaux de branchement au réseau AEP, entrepris par les services de Lannion Trégor Communauté, du 13 au 24 mai 2024

ARRETE

Article 1 : La circulation des véhicules de toutes catégories sera interdite sur une partie de la rue de la vieille côte, au niveau du N°1, pendant les travaux de branchement au réseau AEP, entrepris par les services de Lannion Trégor Communauté, du 13 au 24 mai 2024

Article 2 : Le droit d'accès des riverains sera préservé durant l'interdiction de circulation visée à l'article 1 ne concerne pas les véhicules et engins de chantier nécessaires à l'exécution des travaux.

Article 3 : Les véhicules seront déviés par la rue de Crec'h Ar Goff et la rue des hortensias

Article 4 : Une signalisation de type réglementaire, matérialisant l'interdiction de circulation sera mise en place par les services de Lannion Trégor Communauté, à compter de la date prévue à l'article 1, soit le 13 mai 2024

Article 5 : Le Maire de Saint Quay Perros et le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Perros Guirec sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de cet arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Perros-Guirec
- Monsieur le Commandant du Centre de Secours de Perros-Guirec
- Les services de Lannion Trégor Communauté

Fait et affiché en Mairie de Saint Quay Perros, le 15 avril 2024

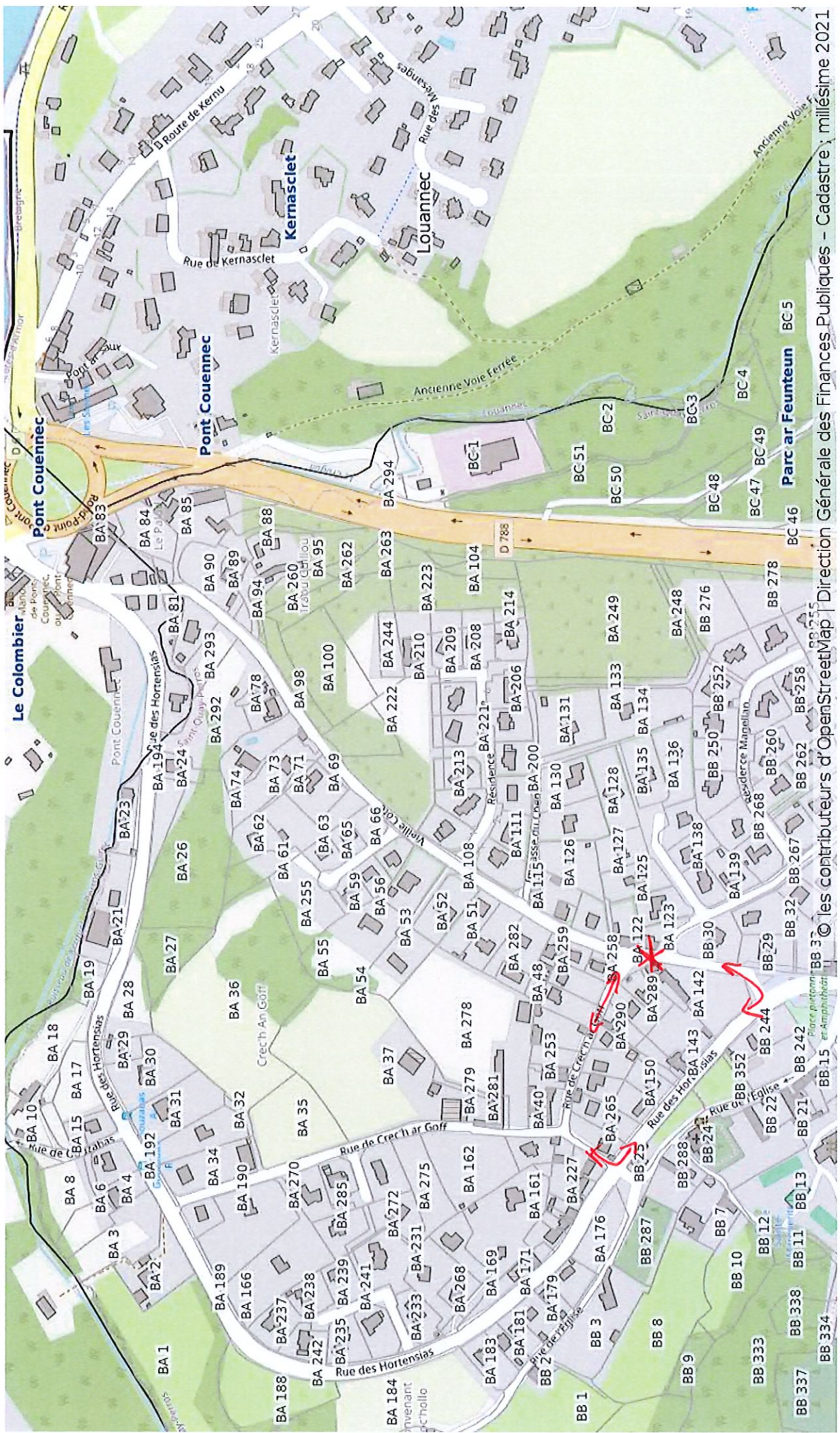
LE BOZEC Marcel
Adjoint aux Travaux

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication le 15 avril 2024

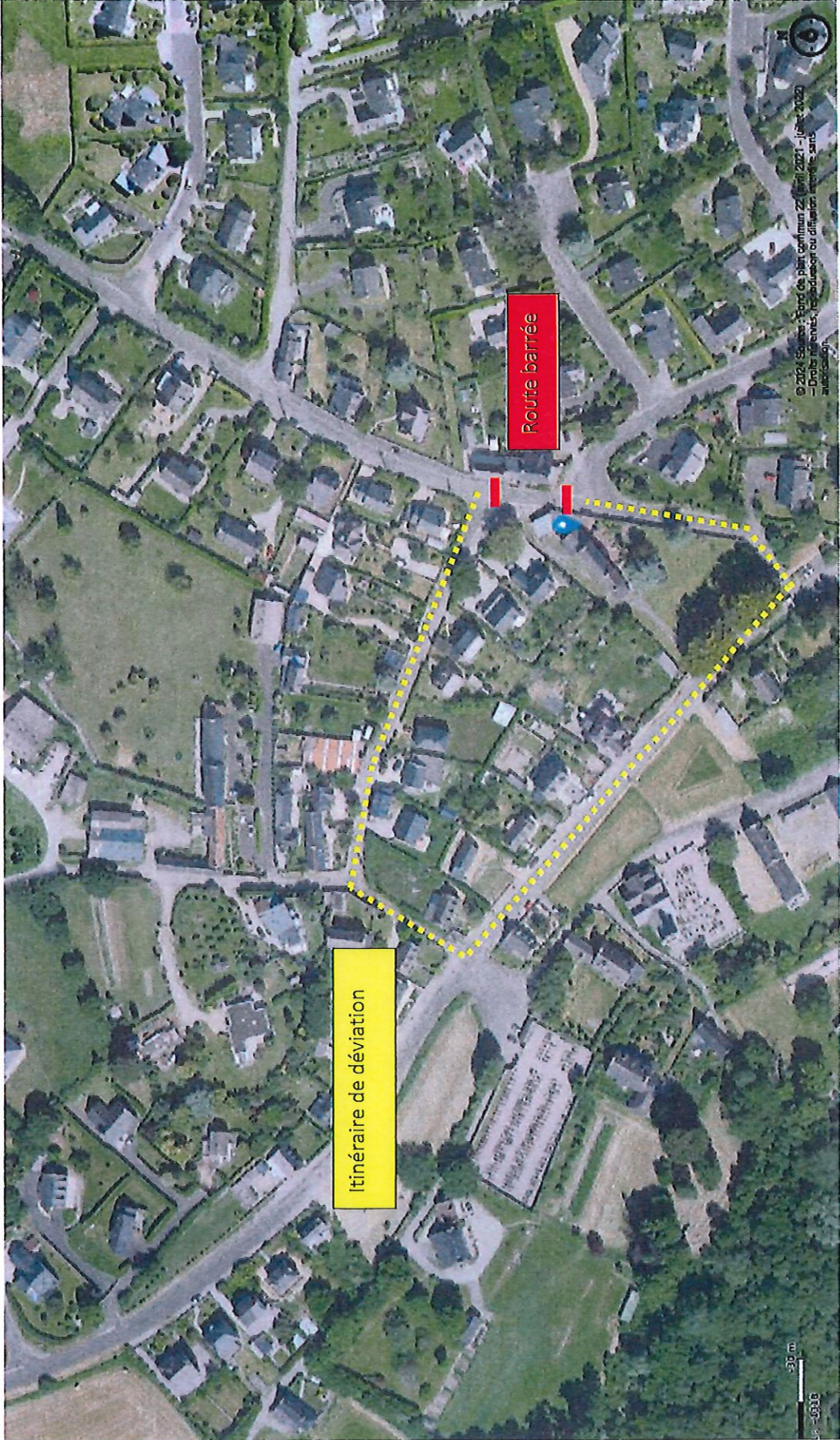




22700 SAINTQUAY-PERROS
L'edifice est classé monument historique



© les contributeurs d'OpenStreetMap | Direction Générale des Finances Publiques - Cadastre | millésime 2021



Route barrée

Itinéraire de déviation

© 2024 Esri. Tous droits réservés. © 2024 Esri. Tous droits réservés. © 2024 Esri. Tous droits réservés. Tous droits réservés. Tous droits réservés.

0 30 m
ESRI-1000